

DEMANDE DE DIAGNOSTIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Vous souhaitez faire réaliser le contrôle d'un ouvrage d'assainissement existant.

Ce formulaire est à compléter et à signer **accompagné d'une copie de votre pièce d'identité ou votre n° SIRET.**

Un technicien vous contactera, afin de fixer un rendez-vous pour une visite sur site.

OBJET DE LA DEMANDE

- ☐ **Contrôle** de bon fonctionnement (diagnostic) ☐ **Vente** d'un bien immobilier
☐ **Dysfonctionnement** du système d'assainissement non collectif ☐ Autre (à préciser) :

LE PROPRIETAIRE

Nom (Société) : Prénom :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : Email :

REPRESENTANT DU PROPRIETAIRE (tiers personne, office notarial, agence immobilière...)

Nom (Société) : Prénom :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : Email :

DISPOSITIF A DIAGNOSTIQUER

Adresse :

Code Postal : Ville : Section cadastrale : N° :

Date de construction des locaux : Nombre d'installations à diagnostiquer :

Existe-t-il des documents permettant de déterminer les caractéristiques et l'implantation du système (plan de masse, plan du dispositif, étude de faisabilité de l'assainissement, etc.) : ☐ Oui ☐ Non

(Si oui, joindre les documents à la présente demande ou les remettre au plus tard lors du contrôle du dispositif)

INFORMATION SUR LE TARIF DE LA PRESTATION

La prestation est facturée **250 € (TTC)¹** par installation à contrôler. Cette redevance sera due après la visite du technicien.

La facture sera adressée à : ☐ Propriétaire ☐ Son représentant susmentionné

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire (ou son représentant) s'engage à :

1. Informer **obligatoirement** la Régie en cas d'indisponibilité (report du rendez-vous)
2. Fournir tous les documents disponibles en rapport avec l'ANC à contrôler (plans, attestation de conformité, facture de vidange...),
3. Rendre accessible le dispositif d'ANC (ouverture des regards, dégagement du Filtre Indicateur de Colmatage, etc.)
4. Informer l'acquéreur des vérifications ultérieures du SPANC en cas de travaux préconisés à l'issue du présent contrôle
5. **S'acquitter des redevances correspondant aux contrôles, après "le service rendu" auprès de la régie de recettes du SPANC par chèque (à l'ordre du Trésor Public), carte bancaire ou titre de recette exécutoire.**
6. Le propriétaire reconnaît avoir pris connaissance du **règlement de service** du SPANC et prend acte que **le déplacement de l'agent du SPANC sur site, vaut réalisation du contrôle.**

Fait à le..... Le Propriétaire,

Signature
(Ou son représentant)

¹ TVA : 2,10%